



10.10.2005 – 11:20 Uhr

## Conseils du Centre d'information pour la prévention des incendies - Cipi: Risques d'incendie liés aux feux de cheminée

Berne (ots) -

A l'approche de la saison froide, vient le temps des soirées autour d'un sympathique feu de cheminée ou d'un poêle à bois. Par des conseils tout simples, le Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi vous aide à éviter qu'une soirée romantique se transforme en catastrophe.

1. Placé devant la cheminée, un rideau métallique ou un grillage protège contre les projections d'étincelles.
2. Pour assurer la sécurité, les cheminées et les poêles à bois ne doivent être alimentés qu'avec du bois sec et non traité.
3. Les matériaux inflammables tels que les tapis et les rideaux doivent être placés à bonne distance de la cheminée ou du poêle à bois.
4. Même lorsque le feu est éteint depuis longtemps - les cendres peuvent encore contenir des braises et ne doivent donc être recueillies que dans un récipient résistant au feu.
5. Lorsque l'on a allumé un feu dans la cheminée ou le poêle, les petits enfants doivent être surveillés et ne doivent pas être laissés seuls dans la pièce.

La nouvelle brochure du Cipi "Protection contre les incendies" met en garde contre divers dangers domestiques dont les risques d'incendie liés aux feux de cheminée. La brochure peut être obtenue gratuitement auprès du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi, Case postale 8576, 3001 Berne, ou sur le site Internet du Cipi [www.bfb-cipi.ch](http://www.bfb-cipi.ch).

"Attention au feu!", c'est là le mot d'ordre du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi. Cette organisation, qui exerce son activité dans toute la Suisse, a son siège à Berne et est financée par l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) et l'Association Suisse d'Assurance (ASA). A l'aide de campagnes et d'un travail d'information, le Cipi veut sensibiliser les spécialistes et le grand public aux dangers du feu, afin de prévenir les incendies.  
[www.bfb-cipi.ch](http://www.bfb-cipi.ch)

Contact:

Service de presse du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi  
Tél. +41/41/723'20'77  
E-Mail: [media@bfb-cipi.ch](mailto:media@bfb-cipi.ch)